

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE, A PARIS.

FOURNITURE DE LIN.

Adjudication le mardi 14 janvier 1851, à une heure précise, dans l'une des salles de l'administration, rue Neuve-Notre-Dame, 2.

Le secrétaire-général, Signé : L. DUOST. (3957)

Insertion judiciaire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Tribunal de simple police de la ville de Paris, y séant au Palais-de-Justice, a rendu le jugement suivant.

et diffamatoires contre le sieur Lherminier, en disant et répétant que ce dernier avait arrangé ses affaires sous le manteau de la cheminée;

Ainsi fait et jugé en la salle d'audience publique du Tribunal de simple police, le 24 octobre 1850, où siégeait M. Pinard, juge de paix du 12^e arrondissement de Paris, assisté de M. Judin, greffier audit Tribunal de simple police.

Ventes immobilières.

AUDIENCE DES CRIÉES.

MAISON RUE DE LA POISSONNIÈRE.

Etude de M. VINAY, avoué à Paris, rue Louis-le-Grand, 21.

Vente en l'audience des criées au Palais-de-Justice, à Paris, le mercredi 15 janvier 1851, deux heures de relevée.

HOTEL RUE DE LILLE.

Etude de M. ESTIENNE, avoué à Paris, rue Sainte-Anne, 34.

Vente sur licitation, entre majeurs et mineurs, au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, séant au Palais-de-Justice, à Paris, local et issue de l'audience de la première chambre, deux heures de relevée, le samedi 25 janvier 1851, en un seul lot.

MOITIÉ D'UN TERRAIN RUE BELLEFOND.

Etude de M. FURCY-LAPERCHÉ, avoué. Vente à l'audience des saisies immobilières, au Palais-de-Justice, à Paris, sur surenchère, le jeudi 9 janvier 1851, deux heures de relevée.

MAISON RUE RICHER CITÉ TRÉVISE.

Etude de M. FURCY-LAPERCHÉ, avoué. Vente aux criées, au Palais-de-Justice, à Paris, le mercredi 8 janvier 1851, deux heures de relevée.

USINE A PUTEAUX.

Etude de M. MARIN, avoué à Paris, rue de Richelieu, 60. Vente sur publications judiciaires, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine.

S'adresser pour les renseignements : 1° A M. MARIN, avoué à Paris, rue de Richelieu, 60, dépositaire d'une copie de l'enchère;

TERRAIN ET CONSTRUCTIONS.

Etude de M. NOURY, avoué. Vente au Palais-de-Justice, à Paris, le 22 janvier 1851, deux heures de relevée.

PAPETERIE D'ÉCHARCON.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires aura lieu le mercredi 15 janvier 1851, à deux heures, au siège social, place des Victoires, 3.

BACCALAURÉAT Maison DUPUY-CESTAC, rue Cassette, 37, bonne tenue, instruction sérieuse, succès nombreux et rapides. Internes et externes. (4734)

2 MILLIONS D'ENVELOPPES glacées pour cartes de visites, à 60 c. le cent. Fabrique, papeterie Maquet, 26, rue de la Paix. (4783)

CARTES DE VISITES gravées sur porcelaine superfine, à 3 fr. 50 c. le cent. Chez ACKER, rue N.-des-Petits-Champs, 29. (4782)

CARTES DE VISITES gravées sur porcelaine, seline, 3 fr. et 3 fr. 50; vélin, 1 fr. et 1 fr. 25. PAPETERIE LEGRAND, 412, rue Montmartre. (4731)

ÉTRENNES UTILES. MAQUET, 26, rue de la Paix. Buvards, cartons riches, papeteries, cachets, portefeuilles, presse-papier, paroisseries illustrées. (4776)

Le plus charmant Cadeau d'étrennes qu'on puisse faire à une dame ou à une Demoiselle est UN ABONNEMENT au

CONSEILLER DES DAMES CONSEILLER DES ENFANS

JOURNAL D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET DE TRAVAUX D'AIGUILLE. Abonnements : Paris, 10 francs; province, 12 francs. Donnant à ses abonnés, dans le courant de l'année, par suite des améliorations apportées à cette publication.

LE BAZAR DES RÉCRÉATIONS

Charmant Album, par E. NYON, illustré de 12 magnifiques planches de dessins, par H. EMY. En vente la première année, un beau volume broché, avec tous ses accessoires. Prix : pour Paris, 10 fr.; province, 12 fr.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1850, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Ventes mobilières.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Etude de M. A. BINON, huissier, rue de la Gare-Saint-Honoré, 29. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, place de la Bourse, 2. Le 31 décembre 1850.

SOCIÉTÉS.

Etude de M. Victor DILLAIS, avocat agréé, sise à Paris, rue St-Marc, 50. D'une sentence arbitrale rendue par MM. Tournadre et Sannier, arbitres-juges, le deux décembre mil huit cent cinquante, déposée au greffe du Tribunal de commerce de la Seine et revêtue de l'ordonnance d'exequatur de M. le président dudit Tribunal le dix-sept de même mois, enregistré.

MON, journaliers, et François RO-LAZ, zettelier, demeurant au siège de la société, quai de la Gare prolongé, 28, à Paris.

La société, à partir de ce jour, est formée pour sept années consécutives, qui finiront le dix-sept décembre mil huit cent cinquante-sept.

MURAIN.

D'un acte sous seings privés, en date à Paris du vingt-trois décembre mil huit cent cinquante, enregistré, par lequel M. Joseph-André MARMIN, demeurant à Paris, dit rue de la Pelletterie, 1;

cent, cinquante-un.

Les deux associés indistinctement feront les ventes, mais les achats devront être faits par les deux associés réunis.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ, SON SIÈGE, SA RAISON.

Art. 2. La durée de la société est fixée à cinq années, à compter du jour, premier janvier mil huit cent cinquante et un, jusqu'au premier janvier mil huit cent cinquante-cinq.

cinquante centimes;

Entre : 1° M. Auguste-Charles-Marie BELLET, négociant, demeurant à Paris, rue Grange-Batelière, 17;

FONDS SOCIAL.

Art. 5. Le fonds social est fixé à trois cent mille francs, et divisé en trois cents parts d'intérêts de mille francs chacune.

Pour extrait :

THIAC, notaire à Paris. (2720) Suivant un acte passé devant M. Berceon et son collègue, notaires à Paris, le quatorze décembre mil huit cent cinquante, enregistré à Paris, septième bureau, le dix-huit de même mois, folio 49, verso, et 50, recto, par M. Molinier qui a reçu cinq francs cinquante centimes.

AVIS.

Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communal la publication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis de dix à quatre heures.

Gavel, mines de cuivre et de plomb.

Le capital social est composé : 1° des biens et droits ci-dessus apportés par les sous-nommés, et 2° d'une somme de cinq cent mille francs qui devra être versée par toutes les personnes qui voudront entrer dans la société.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communal la publication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis de dix à quatre heures.

Du sieur MEYER (Henri-Conrad), anc. directeur du Théâtre National (ancien Cirque), boulev. du Temple, 38; nommé M. Girard juge-commissaire, et M. Breuille, rue de Trévise, 28, syndic provisoire (N° 914 du gr.).

Du sieur DULIN (François-Marie-Paul), directeur du Théâtre du Marais, place de la Courseraie, au nom de M. Forget juge-commissaire, et M. Heurley, rue Laffitte, 51, syndic provisoire (N° 915 du gr.).

CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS.

Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées des faillites, MM. les créanciers :

REPARTITION.

Les créanciers vérifiés et affirmés du sieur JONELON, fab. de briques, sous le nom de Joseph et C^e, rue Grénot, 11, peuvent se présenter chez M. Lefrançois, syndic, rue de Grammont, 18, pour toucher un dividende de 25 p. 100, deuxième répartition supplémentaire (N° 6513 du gr.).

ASSEMBLÉES DU 30 DÉCEMBRE 1850.

DIX HEURES 1/2 : Bourgeois aîné, md de bois, synd. Lequand, md de vins, id. — Minich, anc. fab. d'agrafes, vérif.

Séparations.

Jugement de séparation de biens entre Alexandrine-Victoire-Zoé BESANCON et M. Jean-François-Amand AMELINE, à Paris, boul. Beaumarchais, 55. — J. Cullerier, avoué.

Décès et Inhumations.

Du 26 décembre 1850. — M. Roux, 70 ans, boul. de la Madeleine, 17. — Mme Vanzelus, 51 ans, rue St-Jean-Baptiste, 4. — M. Cahu, 54 ans, chemin de ronde de la Barrière Blanche, 45. — Mme veuve Aubin, 37 ans, rue Richer, 40. — Mme de 57 ans, rue de Valenciennes, 28. — M. de Vailly, 62 ans, rue de Valenciennes, 42. — M. Villenard, 24 ans, rue du Cherche-Midi, 12. — M. Wagner, 75 ans, rue de Grenelle, 15. — Mlle Fraix, 22 ans, place St-Sulpice, 16. — Mlle Felt, 61 ans, rue des Fossés-St-Marcel, 56. BRETON.